



Déclaration liminaire de SUD éducation Créteil

CTSD 1^{er} degré 93 de vendredi 4 septembre

Monsieur le Directeur Académique,

La situation est grave, il manque 1700 postes sur le département pour assurer des conditions d'apprentissages décentes pour les élèves et des conditions de travail permettant aux enseignant-es du département d'assurer leur mission auprès de tous les élèves.

Souvenons -nous de **la rentrée scolaire 2014-2015, caractérisée par l'absence d'enseignants et d'enseignantes pour 40 classes du département. !**

Pour répondre au déficit de postes d'enseignant-es remplaçant-es, plus de 500 enseignant-es contractuel-les avaient été recruté-es, dès la rentrée.

Dans une interview donnée au Parisien, le 27 août, vous avez affirmé que la rentrée 2015-2016 allait « bien se passer ». Qu'en sera-t-il du reste de l'année scolaire, quand les micros des journalistes seront rangés ?

Certes, il y avait un-e enseignant-es devant chaque classe à la rentrée mais, comme les années précédentes, grâce à **l'affectation d'une partie des brigades de remplaçant-es sur des postes à l'année**. Certain-es assurent également les compléments de temps partiel. Dans ce cadre, comment **comptez- vous assurer l'ensemble des remplacements des enseignant-es absent-es**, congés maladie et autres, tout au long de l'année scolaire si la plupart des remplaçant-es ne sont déjà plus disponibles à la rentrée ?

Nous souhaiterions donc savoir combien il reste de moyens de remplacements disponibles aujourd'hui sur le département ?

Toujours dans l'interview du Parisien, vous envisagez « des réglages au dernier moment » et c'est bien au dernier moment que **nous avons reçu le document pour ce CTSD : seulement hier soir à 19h !** C'est totalement inacceptable et n'est respectueux ni pour les personnels que nous représentons, ni pour la démocratie au sein de cette instance.

Dans ce document Il est proposé 11 fermetures et 34 ouvertures. **Soit 23 postes ouverts pour la Seine st Denis. Ce qui est très largement insuffisant au regard des besoins réels du département.**

Pour SUD éducation, la rentrée 2015-2016 n'est guère meilleure que la précédente puisqu'elle s'inscrit dans le même cadre d'austérité budgétaire : Les 240 postes alloués au 1er degré 93 sont totalement insuffisants pour, à minima, répondre à la hausse démographique et ouvrir le nombre de classes nécessaires.

Ce chiffre est très loin des besoins et ne permet pas de répondre à la situation d'urgence dans laquelle se trouve notre département pour **améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, en diminuant le nombre d'élèves par classe, en restituant les 190 postes de RASED supprimés** entre 2008 et 2012 (et en augmenter le nombre), en **augmentant le nombre de remplaçant-es...**

Ce chiffre est également très nettement insuffisant pour **mettre en œuvre les mesures décidées par le ministère** et qui ne sont abondées par aucun moyen supplémentaire, avec en tête la généralisation de la réforme de l'éducation prioritaire avec des postes « plus de maitres-ses que de classe » dans chaque école et des classes pour les enfants de moins de 3 ans (TPS)

Pour cette rentrée qui va bien se passer, nous l'avons déjà souligné, **nous commençons avec 300 contractuel-les recruté-es !** Formé-es sur une semaine seulement, pendant laquelle on leur apprend qu'ils et elles sont tenus au secret professionnel et qu'ils et elles doivent taire qu'ils et elles sont contractuel-les et affirmer qu'ils et elles sont enseignant-es. Si ces informations sont exactes, nous tenions à vous rappeler que le secret professionnel n'existe pas pour les enseignant-es. Les contractuel-les comme les enseignant-es fonctionnaires ont le droit de s'exprimer sur leur métier et leurs conditions de travail ainsi que sur les conditions d'apprentissages des élèves.

En ce qui concerne **le devoir de réserve**, nous constatons qu'il y a des pressions institutionnelles de plus en plus importantes sur cette question dans une tentative de museler les personnels afin qu'ils et elles communiquent sur l'état dans lequel se trouve le département.

Pour en revenir aux contractuel-les, puisque que vous comptez sur eux pour assurer une « rentrée qui va bien se passer », qu'ils et elles ont eu droit à une « formation » d'une semaine et que vous les avez contactés la veille de la rentrée pour leur souhaiter une bonne rentrée, il serait temps de leur donner des droits.

A quand une Commission Consultative Paritaire ?

A quand un plan de titularisation ?

On leur a laissé entendre qu'il y aurait un plan de titularisation pour eux dans un avenir proche, confirmez vous cette information ? Sous quelle forme ? Concours spécial, entretien... ?

Pour ce qui est des stagiaires, **certaines écoles accueillent jusqu'à 4 stagiaires**, et ils et elles n'assurent pas seulement les compléments de mi-temps, certain-es se partagent un même poste à mi-temps alors que vous aviez assuré que cela ne se produirait pas. Comment cela se fait-il ?

Enfin nous souhaitons vous alerter sur **la situation de la scolarisation des enfants rroms** qui ont été expulsés du village d'insertion de St Ouen et de la Courneuve et plus largement des enfants du département dont les familles sont hébergées dont **les droits à la scolarisation ne sont pas respectés face au refus de certaines municipalités** de les considérer comme habitant-es de leur ville. Où sont ils à présent scolarisés ?

Que comptez vous faire pour que le droit à la scolarisation de ces enfants soit respecté ?

Pour SUD Education une rentrée qui se passerait bien nécessiterait à minima :

- de graver dans le marbre les seuils du 93 et les normes de décharge de direction ;

- le respect des engagements du Ministère concernant les moyens pour l'éducation prioritaire

-la remise en place des moyens de remplacement et des RASED ;

- une politique volontariste concernant l'ASH, respect des notifications MDPH, formation et professionnalisation des AVS.

-Le respect du droit à la mobilité des personnels.

...